



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 22 OCTOBRE 2019

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 22 octobre 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 13h30.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Appel nominal
- 1.3 Constatation de l'avis de convocation
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adjudication des contrats pour le déneigement des rues, routes, trottoirs
- 1.6 Question du public

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

1.1

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.2

2019-10-528 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 13h30, aucun citoyen n'est présent dans la salle.

1.3

2019-10-529 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.4

2019-10-530 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé et après l'ajout suivant :

Entente avec la compagnie 10694371 CANADA inc pour utilisation d'un site pour déposer la neige.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation
1.5

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2019-10-531 ADJUDICATION DES CONTRATS POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES, ROUTES, TROTTOIRS 2019-2020/2020-2021/2021-2022

ATTENDU la résolution 2019-09-449 autorisant un appel d'offres pour l'entretien des chemins, rues, routes et trottoirs pour les années 2019-2020/2020-2021/2021-2022;

ATTENDU la réception d'une seule offre par la compagnie Excavation Séguin Lafleur;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics procède à l'adjudication du contrat pour le déneigement des rues, routes et trottoirs pour les années 2019-2020/2020-2021/2021-2022 à la compagnie Excavation Séguin Lafleur telle qu'il suit :

	2019-2020 Taxes incluses	2020-2021 Taxes incluses	2021-2022 Taxes incluses
Contrat 1*	115 310.16\$	121 075.66\$	127 129.45\$
Contrat 2**	91 184.03\$	95 743.23\$	100 530.39\$
Contrat 3***	100 018.45\$	103 019.00\$	106 109.57\$

Que le maire, Monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, Madame Martine Joannis sont autorisés à signer ledit contrat de 3 ans pour et au nom de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6

2019-10-532 ENTENTE AVEC LA COMPAGNIE 10694371 CANADA INC POUR UTILISATION D'UN SITE POUR DÉPOSER LA NEIGE.

ATTENDU les démarches entreprises avec la compagnie 10694371 Canada inc pour l'utilisation d'une partie de terrain pour déposer la neige qu'il y a lieu de préparer un protocole d'entente à cet effet;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise la préparation d'un protocole d'entente avec la compagnie 10694371 Canada Inc pour l'utilisation d'une partie de terrain afin de déposer la neige.

Que ce Conseil accepte de déboursier la somme de 3850\$ pour utiliser le site pour la saison hivernale 2019-2020.

Le directeur des travaux publics est par les présentes mandaté à préparer ledit protocole et que le maire et la direction générale soient par les présentes autorisés à en faire la signature.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 33000 512 : Dépôt à neige.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Papineauville**

No de résolution
ou annotation

QUESTION DU PUBLIC

2.1

2019-10-533 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance extraordinaire soit levée à 13h40.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 22 octobre 2019.

Martine Joanisse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 22 octobre 2019.

Christian Beauchamp
Maire